

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (Etablissement public territorial)
Correspondant : Monsieur le Président de Bourg-en-Bresse Agglomération
3, avenue Arsène d'Arsonval Cénord BP 8000
01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tel : 04 74 24 75 15 Fax : 04 74 24 75 13

OBJET DU MARCHÉ : Service de transports scolaires au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique

Service de transports scolaires entre trois classes à horaires aménagées en musique de l'école primaire Saint Exupéry de Bourg-en-Bresse et le Conservatoire de musique (aller/retour) trois demi-journées par semaine (lundi après-midi, mardi après-midi et vendredi après-midi) du 05 novembre 2010 au 28 juin 2011.

Durée du marché : 9 mois à compter de sa notification.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : Budget de la collectivité

Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.

Délai global de paiement : 30 jours

Prix global et forfaitaire

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services (le cas échéant) : Groupement solidaire

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - Capacité économique et capacité technique - références requises :

Justificatifs à produire précisés à l'article 4.1 du règlement de la consultation

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique 60 % (appréciée au regard de la note méthodologique)
2. Prix des prestations 40 %

PROCEDURE : Procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres : 23 septembre 2010 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques et financières et références professionnelles

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Du Guesclin, 69433 Lyon cedex 03 - Tel : 04 78 14 10 10 - Télécopieur : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Adresses et renseignements complémentaires :

Renseignements d'ordre administratif : Service Commande Publique Mme FILLERIN Tél. 04.74.50.63.47

Renseignements d'ordre technique : Service Enseignement Musical Mme VIE Tél. 04.74.45.39.71.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Remise gratuite du dossier de consultation à chaque candidat sur demande écrite par courrier ou par télécopie à :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

Service Enseignement musical

Conservatoire de Musique

11, rue du Palais

01000 BOURG-EN-BRESSE

Télécopie Conservatoire : 04.74.24.79.73

Dossier de consultation également consultable et téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante : www.agglo-bourgenbresse.fr (*Page d'accueil : Rubriques « marchés publics » « plateforme de dématérialisation »*)

Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

Service Commande Publique

3, avenue Arsène d'Arsonval Cenord BP 8000

01008 Bourg-en-Bresse Cedex

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30

Les offres devront être remises contre récépissé ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir avant la date et l'heure limite de réception des offres au service Commande publique de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 août 2010